







Constats et propositions suite à Vélorution du 13 juin 2021 au lac de la Cavayère

A – Trajet aller : de la place Gambetta au lac de la Cavayère

	Constats	Propositions
1	<p>Absence de signalétique vélo de la place Gambetta jusqu'à l'entrée piste cyclable (peu repérable) au niveau parking vélo cité</p> 	<p>Une signalétique au niveau rue Trivalle, et/ou parking vélo/cyclolib du type panneau directionnel « vers le lac de la Cavayère » serait bienvenue</p> 
2	<p>Chemin de Montlegun, du parking cité à l'entrée de la piste cyclable : présence de potelets sécurisant les piétons mais pouvant amener les voitures à « coller » les cyclistes contre ceux-ci.</p> 	<p>un panneau voie partagée serait bienvenue</p> 
3	 <p>L'entrée piste cyclable, peu visible, nécessite un tourner à gauche délicat si arrivée de voitures en face qui ont tendance par ailleurs à couper le virage . Ce tourner à gauche doit être sécurisé.</p>	<p>A voir si un système de plots, ralentisseurs, peinture peut mieux sécuriser ce croisement . La signalétique doit être renforcée tant pour les cyclistes que pour les automobilistes: panneau directionnel , panneau alerte débouché de cyclistes pour les véhicules arrivant en face, etc.</p> 

4 Revêtement déformé et fin de descente avec champ de céréales empiétant sur piste cyclable , risque de chute non négligeable



Réfection à prévoir,

5 Arrivée de la piste cyclable sur le chemin du belvédère et passage sous la D6161 : absence de panneaux indiquant la fin de la piste cyclable , de panneau directionnel et de voie partagée avec véhicules motorisés (avec un risque d'accident si voiture arrive rapidement entre autres dans le tunnel)



Signalétique à élaborer : panneau directionnel vers la cavayère et alerte présence possible véhicule motorisée



6 Arrêt de la piste cyclable au niveau « chemin des bartavelles » et bref passage sur la route dangereux dans le sens montée. En l'absence de signalétique au niveau pont de l'autoroute dans le sens retour/descente, des cyclistes ne savent pas si ce tronçon est utilisable ou pas dans le sens descente ; cet endroit est potentiellement dangereux en l'absence de signalétique claire



Aménagement à voir (passerelle bois ou autre sur le fossé) afin d'éviter la discontinuité de la piste cyclable dans le sens montée. Dans le sens descente, il faut éclaircir le statut du tronçon pont de l'autoroute-chemin des bartavelles : on ne sait pas si ce tronçon peut être utilisé ou pas dans les 2 sens. Si interdit à la descente pour éviter d'avoir des cyclistes à contre sens, il faut mettre en place une signalétique claire (peinture, panneau) au niveau pont de l'autoroute. Le chemin des bartavelles qui marque l'arrivée du sentier GR36 permet aussi une liaison cycliste (VTT) avec la cité de Carcassonne par les chemins « porte de fer et Ste Croix », une signalétique pour randonneurs et cyclistes serait judicieuse à cet embranchement.



Du pont de l'autoroute au lac, pas de piste cyclable et la voirie est partagée avec les voitures

Un panneau voie partagée serait bienvenu



8 Parking 2 roues non entretenu, mal situé (au fin fond du parking voiture) et inadapté (pinces sur première roue)



Créer un vrai parking vélos suffisamment sécurisé avec arceaux, situé au début des parkings voitures afin d'éviter le slalom entre voitures arrivantes ou partantes.

B – Retour du lac de la Cavayère à la place Gambetta

- 9 Du pont de l'autoroute à l'entrée du vieux Montlegun, pas de piste cyclable dans ce sens, voirie partagée avec véhicules motorisés



A minima panneau voie partagée à mettre en place, les automobilistes ne comprennent pas que les cyclistes ne soient pas sur la piste cyclable située en face

- 10 Tourner à droite vers l'avenue des platanes du vieux Montlegun: panneau sens interdit sauf riverains, en l'état actuel c'est interdit aux vélos ; pas de panneau directionnel (et donc tendance à aller tout droit plutôt qu'à tourner à droite)



Rajouter panneau « sauf riverains et vélo » et panneau directionnel vélo du type « retour carcassonne »

- 11 Bande cyclable très courte, avec un poteau pour le moins mal placé et qui s'arrête brutalement



Prolonger cette bande cyclable jusqu' à l'entrée du chemin de la cité.

12 Tourner à gauche en direction du chemin de la cité : absence de panneau directionnel et/ou d'alerte, traversée de route potentiellement dangereuse



Mettre en place une signalétique indiquant le tourner à gauche pour prendre le chemin de la cité

13 Chemin de la cité



Panneaux voie partagée à mettre en place ; panneau 30 km/h



Remarques générales :

-l'aller par la piste cyclable comporte des montées qui demandent un bon effort physique, un aller par le chemin de la cité, et allée des platanes du vieux Montlegun, est une alternative moins physique qui peut être également valorisée avec une signalétique adaptée jusqu'à la jonction avec la piste cyclable dans Montlegun.

-la piste cyclable à sens unique (et donc pas utilisable en sens retour) n'est pas comprise que ce soit des automobilistes, ou des cyclistes (cf constat 6), faute de panneaux voie partagée sur les tronçons de voirie communs, et de panneaux explicites pour les cyclistes dans le sens retour entre le pont de l'autoroute et le chemin des bartavelles